

COMPTE RENDU DU 6 MAI 2010

L'an deux mille dix le 6 mai, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie de DANESTAL, sous la présidence de Mr MARIE Christian, Maire,

Etaient présents : MME MEVEL Geneviève, CARPENTIER Catherine, JOURDAIN Laurence

MM MARIE Christian, LECOMTE Thierry, NOEL Philippe, CANTREL Jean, DOS SANTOS Emmanuel, LECOMTE Philippe

Pouvoir : Mr CARPENTIER Wilfried a donné pouvoir à Mr NOEL Philippe

Le Conseil a nommé Mme MEVEL Geneviève secrétaire de séance

Ordre du jour : - En l'absence de solution alternative, vote du projet présenté par la DDTM de construction d'une nouvelle mairie sur le parking de l'église

- Appel à candidatures pour la délégation responsable projet nouvelle mairie
- Décision quant à la poursuite ou non de notre qualité de membre du SAEBUI
- Décision d'attribution d'une subvention au Souvenir Français de DOZULE

Objet : Vote du projet par la DDTM de construction d'une nouvelle mairie

Le maire indique que l'information a été largement diffusée au cours des 15 derniers mois sur le présent sujet et qu'il s'agit aujourd'hui de prendre position sur le projet présenté par la DDTM de construction d'une nouvelle mairie sur le parking de l'église. Il rappelle que ce projet devrait être financé à 100 % par la taxe de séjour et donc n'avoir aucun impact sur les impôts locaux. Il rappelle également l'enveloppe budgétaire qui a été déterminée par la DDTM naturellement hors subvention et sans négociation auprès des différents intervenants. Le Conseil est appelé à voter, un tiers des conseillers ayant souhaité un vote à bulletin secret, cette procédure est adoptée. Le dépouillement ne fait apparaître aucune majorité puisque **5 voix sont pour et 5 voix sont contre**. Le maire indique que de nouvelles consultations du Conseil devront avoir lieu pour statuer sur ce sujet important avec une majorité qui permettra à la commune de déterminer son action future.

Objet : Appel à candidatures pour la délégation responsable projet nouvelle mairie

Ce sujet n'est pas abordé compte tenu de l'absence de décision sur le sujet précédent

Objet : Décision quant à la poursuite ou non de notre qualité de membre du SAEBUI

Le conseil vote à l'unanimité la décision de demander notre radiation en qualité de membre de ce syndicat responsable de l'entretien du presbytère à ANNEBAULT.

Objet : Décision d'attribution d'une subvention au Souvenir français de Dozulé

Le conseil vote à l'unanimité une subvention au souvenir français de DANESTAL et non de DOZULE et avec l'accord de Mr Gérard LAMOTTE président du souvenir français de DOZULE.

Questions diverses :

Le maire fait état d'une demande de permis de construire pour un manège couvert par Mme ATHENOUX propriétaire des installations équestres sur la route d'HEULAND.